

Ce formulaire est destiné à toutes les entités

DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Communes : ... <i>Abidjan de l'Est</i> .../Préfecture de: ... <i>Dahomey</i> ...						
Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N°s quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires	
ALAME	31/01/2023	19.853.200	5530045		Commune d'Abidjan	
ALAME	31/01/2023	25.643.700	5530046		Commune d'Abidjan	
AMG	31/01/2023	30.075.000	5530044		Commune d'Abidjan	
ALY DAHER	28/02/2023	17.507.400	5530072		Commune d'Abidjan	
Total (1)		93.079.300				

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'Etat. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal *Mohamed M'Hamdi Fofana*
 Position : Receveur *Commune d'Abidjan*
 Signature et tampon *[Signature]*



Ce formulaire est destiné à toutes les entités

DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Communes : 130720 /Préfecture de : 2452059

Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N°s quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires
Société SGG ETC ATG		5.748.000	311100		Khoris
Société SAM		32.763.400	311097		Khoris
Société STAN		17.510.000	311096		Khoris
Société "Stampen" PO		7.055.800	311109		Khoris
Société WISABO		6.646.200	311120		Khoris
Société Camion Ressources SORL		14.236.300	311156		Khoris
Société HUE SAOL STAR		4.386.600	311191		Khoris
Société HENPUANG		10.560.000	311119		Khoris
Société TIGM J		3.700.000	5490044		Khoris
Total (1)		98.658.300			

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal

Position : Receveur

Signature et tampon

Ce formulaire est destiné à toutes les entités

DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Communes : Arrondissement de Taméné

.../Préfecture de: Dubstetka

Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N°s quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires
Société AGB2A - GIC	21/03/2023	4.987.344.391	5529233		CR Tanemè
Société ASTAPUR A Boffa Bouxite	11/04/2023	56.660.000	5529235		CR. Tanemè
Société Nime de Guinée SA Ex 2021	04/05/2023	10.676.316	5529236		CR. Tanemè
Société Nime de Guinée SA Ex 2022	04/05/2023	10.676.316	5529237		CR. Tanemè
Total (1)		5065257023			

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet".

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal Onyiah / Radoshime

Position : Receveur de Tament Communal du Trésor

Signature et tampon

Ce formulaire est destiné à toutes les entités

LES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

/Préfecture de: DA BZELKA

Communes : OUASSOUM					
Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N ^{os} quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires
MAK - Investissements SARL	le 22/11/2023	2.000.000 GNF	5488811		
Entreprise Kabre Mamachy & Fils	le 30/11/2023	2.000.000 GNF	5488812		
Total (1)		4.000.000			

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2.F Formulaire de déclaration.

4 000.000				
-----------	--	--	--	--

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2.F. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Attestation de la Direction des Impôts

Le commissaire pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal Kadiatu Diallo

Position : Receveur OLAFSSON

Signature et tampon



DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier au 31 décembre 2023

Période couverte : 1er janvier au 31 décembre 2023

Communes : SANGAREAH, LEY-MIRO, GONGORE, KINGUELANDE /Préfecture

Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N°s quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires
SOCIÉTÉ DES BAUXITES G. (S.B.G.)	05/06/23	3.828.163	0609345	-	SANGAREAH
SOCIÉTÉ SOREX SA	25/09/23	10.344.000	illisible	174/21	NINGUEA NDE
SOCIÉTÉ DES BAUXITES (S.B.G.)	05/06/23	3.828.663	5680001	-	GONGORE ✓
SOCIÉTÉ SYLVER VALLEY	08/11/24	38.514.191	5720657	224/21	SANGAREAH
SOCIÉTÉ SYLVER VALLEY	08/11/24	19.922.655	5720655	228/21	SANGAREAH
SOCIÉTÉ SYLVER VALLEY	08/11/24	3.767.674	5720656	1126/20	SANGAREAH
SOCIÉTÉ SYLVER VALLEY	08/11/24	621.358	5656841	228/21	LEY-HIRO
SOCIÉTÉ SYLVER VALLEY	08/11/24	11.029.865	5680019	-	GONGORE
SOCIÉTÉ SYLVER VALLEY	08/11/24	195.234	5680020	-	GONGORE
Total (1)					

(4) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

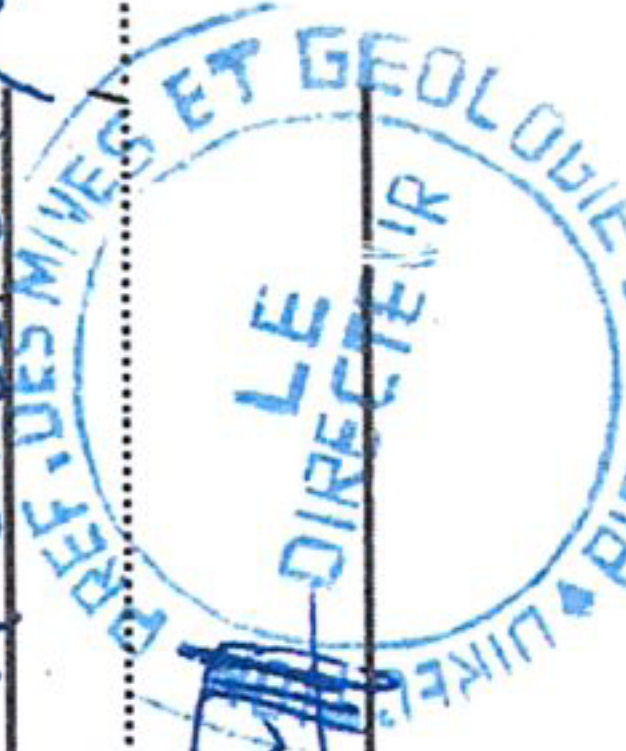
Attestation de la Direction de l'entité déclarante

le soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal

Position : Receveur

Signature et tampon



DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier au 31 décembre 2022

Communes : Donhol Youma / Ninguelandé, Timbi-Madina, Timbi-T / Préfecture de PITA

Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N ^{os} quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires
XINJIAN TBFA GROUP	07/01/23	247,573	0609721	3470	Bonhol Touma
XINJIAN TBFA GROUP	07/01/23	7.051.337	2956796	3470	N'inguelandé
XINJIAN TBFA GROUP	07/01/23	19.571.000	2956263	3470	Timbi-Madinga
XINJIAN TBFA GROUP	07/01/23	3.373.661	2812303	3470	Timbi-Tounni
SOREX SA	03/03/23	10.394.666	2956833	2342	N'inguelandé
Société des Bauxites (SBG)	05/06/23	3.828.663	5680001	-	GONGORE
Total (1)		.			

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet "

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

BAWE Abdoulaye Billo, Directeur Préfectoral des Mines et de la Géologie

Position : Receveur

Signature et tampon

Ce formulaire est destiné à toutes les entités

DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier au 31 décembre 2023

Commune : BALAKI / Préfecture de MALI

Commune : BALAKI / Préfecture de MALI						
Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N°s quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires	
SOCIETE IAMGOLD CORPORATION	31/01/2023	8 532 000	304110	A/2020/030/MMG/SGG	BALAKI	
SOCIETE GUINEO-MALIENNE D'OR	13/07/2023	8 449 437	304116	A/2020/2258/MMG/SGG	BALAKI	
SOCIETE GUINEO-MALIENNE D'OR	13/07/2023	7 913 370	304117	A/2020/2259/MMG/SGG	BALAKI	
SOCIETE GUINEO-MALIENNE D'OR	13/07/2023	8 499 640	304118	A/2020/1692/MMG/SGG	BALAKI	
Total (1)		33 394 447				

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal: MONSIEUR MILLER SOW

Position : Receveur BALAKI

Signature et tampon



Ce formulaire est destiné à toutes les entités

DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier au 31 décembre 2023

Communes : LEBEKERE et COMMUNE URBAINE / Préfecture de MALI

Communes : LEBEKERE et COMMUNE URBAINE / Préfecture de MALI						
Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N ^{os} quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires	
SOCIETE SABOUGNOUMA DE TOUBA - SARLU	28/11/2023	4 500	805783	A/2021/768/MMG/SGG	COMMUNE URBAINE	
SOCIETE SABOUGNOUMA DE TOUBA - SARLU	28/11/2023	8 124 000	700388	A/2021/768/MMG/SGG	LEBEKERE	
Total (1)		8 128 500				

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal: MONSIEUR MAMADOU SALIOU KOLLA DIALLO

Position : Receveur LEBEKERE et COMMUNE URBAINE

Signature et tampon

Ce formulaire est destiné à toutes les entités

DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Communes : ..Kouroussa.....		Préfecture de:			
Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N ^{os} quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires
Société Sycamore Mine Guinée SAU	14/06/2023	60 940 472	6867065	D/2020/312/PRG/	
				SGG/du 17/12/20	CR Kiniero
Société Sycamore Mine Guinée SAU	14/06/2023	56 248 815	6867066	D/2020/311/PRG/	
				SGG/du 17/12/20	CR Kiniero
Société Sycamore Mine Guinée SAU	14/06/2023	44 810 109	6867067	D/2020/271/PRG/	
				SGG/du 04/11/20	CR Kiniero
Société PENTA GOLD FIEDS COMPANY	26/06/2023	7 431 693	6868070	A/2020/1049/MM	
				G/SGG/2020	CR Kiniero
Société PENTA GOLD FIEDS COMPANY	26/06/2023	3 381 757	6868071	A/2020/1048/MM	
				G/SGG/2020	CR Kiniero
Société Aljane Guinée SARL Arrêté	14/08/2023	1 835 000	6869076	A/2019/5250/MM	
				G/SGG/du 16/07/19	CR Kiniero
Société ZHUANG Mine Guinée SA	29/11/2023	2 630 000	6873089	A/2019/4618/MM	
				G/SGG/du 16/07/19	CR Kiniero
Total (1)		177 277 846			

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

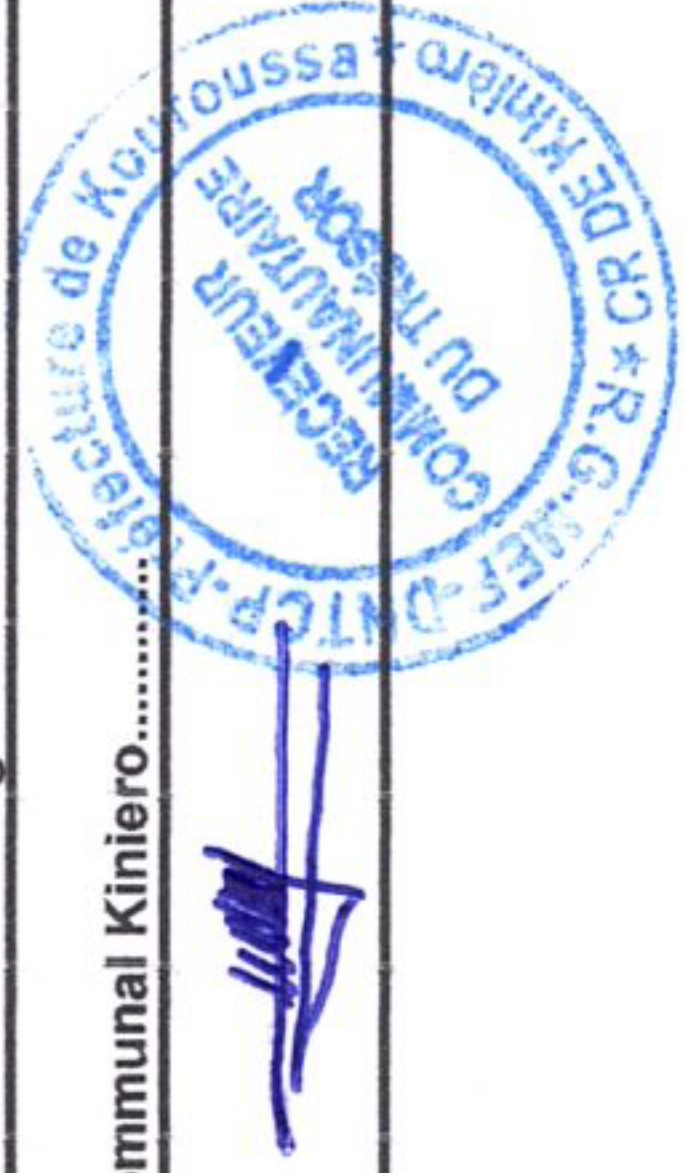
Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Non du représentant légal Mr Fode Bangoura

Position : Receveur ...Communal Kiniero.....

Signature et tampon



Ce formulaire est destiné à toutes les entités

DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Communes Rurales de : Banfèlè / Douako/...../Préfecture de: KOUROUSSA

Communes Rurales de : Banfèlè / Douako/...../Préfecture de: KOUROUSSA						
Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N°s quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires	
Société Sycamore Mine Guinée SAU	23/06/2023	1 195 914	6286203	D/2020/311/PRG/SGG	BANFELE	
Société Zhuang Mining	08/12/2023	5 641 500	6286218	A/2019/4618/MMG	BANFELE	
Société China Machinery Kalyan Guinée	11/08/2023	7 700 000	6286208	A/2021/764/MMG/SGG	BANFELE	
Société Eurasienne de Commerce	27/12/2023	20 400 000	6286419		DOUAKO	
Société Beyla Mining Minerals SARLU	17/06/2024	25 100 000	005	A/2021/2338/MMG/SGG	DOUAKO	
Total (1)		60 037 414				

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ILE 2023 "il est exigé que les données ILE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet "

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal : Mr Soryba SYLLA

Position : Receveur Communal : Banfèlè / Douako

Signature et tampon



Ce formulaire est destiné à toutes les entités

DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Communes : BALATO / DOURA / KOUMANA / Préfecture de : KOUCOUSSA

Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N°s quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires
Société groupe National pour le développement en Guinée	03/01/2023	1.721.066 FG	4266756	1106/566	BALATO
Société ORDI EX International SA	05/04/2023	3.625.000 FG	4267965	1106/566	DOURA
Société KB Gold SARL	08/04/2023	6.478.000 FG	4267946	1106/566	DOURA
Société KB Gold SARL	08/04/2023	6.478.000 FG	4267947	1106/566	DOURA
Société Lengue Kots Mining SARL	03/05/2023	9.350 FG	4267953	1106/566	DOURA
Société groupe National pour le développement en Guinée	03/01/2023	4.878.066 FG	4490281	1106/566	KOUMANA
Société KB Gold SARL	08/04/2023	1.947.500 FG	4490294	1106/566	KOUMANA
Société KB Gold SARL	08/04/2023	1.947.500 FG	4490295	1106/566	KOUMANA
Bakoda	26/08/2023	101.150 FG	4490313	1106/566	KOUMANA
Total (1)		24.185.632			

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'Etat. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal Aly Souma

Position : Receveur BALATO, DOURA, KOUMANA

Signature et tampon

14/11/2023



Ce formulaire est destiné à toutes les entités

DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Commune rurale : KOMOLA-KOURA / SANGUIANA / Préfecture de: KOUROUSSA						
Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N°s quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires	
SOCIETE GLOBAL MINING KOREA CORPORATION SARLU	31/01/2023	65 000	4349989	A/2020/1835/M MG/SGG	KOMOLA-KOURA	
SOCIETE GLOBAL MINING KOREA CORPORATION SARLU	31/01/2023	65 000	4349990	A/2020/1835/M MG/SGG	KOMOLA-KOURA	
SOCIETE LENGUEE KOTO MINING SARLU	03/05/2023	4 830 000	4349992	A/2021/2333/M MG/SGG	KOMOLA-KOURA	
SOCIETE KINDIA RESSOURCE SARLU	26/08/2023	7 994 700	4349995	A/2019/1161/M MG/SGG	KOMOLA-KOURA	
SOCIETE RESSOURCE MINING	24/12/2023	8 891 100	4349999	A/2018/5734/M MG/SGG	KOMOLA-KOURA	
SOCIETE RESSOURCE MINING	24/12/2023	8 891 100	4350000	A/2018/5734/M MG/SGG	KOMOLA-KOURA	
SOCIETE BENKADY GUINEE-SARLU	03/01/2023	3 431 436	4448916	A/2021/604/MM G/SGG	SANGUIANA	
SOCIETE GLABAL MINIG KOREA COPATION-SARLU	30/01/2023	2 235 000	4448918	A/2020/1835/M MG/SGG	SANGUIANA	
SOCIETE GLABAL MINIG KOREA COPATION-SARLU	30/01/2023	2 235 000	4448919	A/2020/1835/M MG/SGG	SANGUIANA	
SOCIETE KB GOLD SARLU	08/04/2023	3 481 020	4448920	A/2021/222/MM G/SGG	SANGUIANA	
SOCIETE KB GOLD SARLU	08/04/2023	3 481 020	4448921	A/2021/222/MM G/SGG	SANGUIANA	
SOCIETE LENGUEE KOTO MINING SARL	08/04/2023	8 005 698	4448922	A/2022/1805/M MG/SGG	SANGUIANA	
SOCIETE KINDIA RESSOURCE - SARLU	26/08/2023	521 050	4448928	A/2019/1161/M MG/SGG	SANGUIANA	
SOCIETE KINDIA RESSOURCE - SARLU	26/08/2023	5 298 050	4448929	A/2019/2561/M MG/SGG	SANGUIANA	
SOCIETE MAMOU RESSOURCE- SARLU	26/08/2023	2 263 550	4448930	A/2019/5784/M MG/SGG	SANGUIANA	
SOCIETE MAMOU RESSOURCE- SARLU	26/08/2023	354 450	4448931	A/2020/1835/M MG/SGG	SANGUIANA	
ARGOMING SARLU	26/08/2023	4 386 000	4448932	A/2018/7628/M MG/SGG	SANGUIANA	
Total (1)		33 214 587				

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'Etat. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal: BABA KETA

Position : Receveur: KOMOLA-KOURA / SANGUIANA

Signature et tampon



Ce formulaire est destiné à toutes les entités

DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIR

Période couverte : 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Communes : URBAINE DE KOUROUSSA./ RURALE DE BARO./ RURALE DE BABILA./ Préfecture de: KOUROUSSA.						
Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N°s quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires	
Société KB Gold SARLU pour EX: 2021	08/04/2023	2 562 275,7198	6251764	A/2020/2560/MMG/SGG	CU KOUROUSSA	
Société KB Gold SARLU pour EX: 2022	08/04/2023	2 562 275,7198	6251765	A/2020/2560/MMG/SGG	CU KOUROUSSA	
Société KB Gold SARLU pour EX: 2021	08/04/2023	509 562,80	6251766	A/2021/222/MMG/SGG	CU KOUROUSSA	
Société KB Gold SARLU pour EX: 2022	08/04/2023	509 562,80	6251767	A/2021/222/MMG/SGG	CU KOUROUSSA	
Société Sycamore mine SAU	14/06/2023	13 443 033	6251787	D/2020/271/PRG/SGG du 04/ Nov 20	CU KOUROUSSA	
Société Sycamore mine SAU	14/06/2023	11 674 885	6251788	D/2020/310/PRG/SGG du 17 Dec 20	CU KOUROUSSA	
Société Sycamore mine SAU	14/06/2023	3 517 146	6251789	D/2020/311/PRG/SGG du 17 Dec 20	CU KOUROUSSA	
Société Kouroussa Gold Mining SA,	11/08/2023	10 945 875	6270417	D/2021/138/139/PRG/SGG	CU KOUROUSSA	
Société Kindia Resources SA (Bokaro)	26/08/2023	3 099 000	6270419	A/2020/2561/MMG/SGG	CU KOUROUSSA	
Société Mamou Resources SARLU (Kaninko)	26/08/2023	6 084 300	6270420	A/2020/5784/MMG/SGG du 10 Oct 2019	CU KOUROUSSA	
Société Mamou Resources SARLU (SAMAN)	26/08/2023	8 126 850	6270421	A/2020/1835/MMG/SGG du 11 Juin 2020	CU KOUROUSSA	
Société ARGO Mining SARLU	26/08/2023	504 900	6270422	A/2018/7628/MMG/SGG du 24 Oct 2018	CU KOUROUSSA	
Société Sycamore mine SAU	14/06/2023	5 157 631	4150395	D/2020/310/PRG/SGG du 17 Dec 20	CR BABILA	
Société Sycamore mine SAU	14/06/2023	12 485 552	4150396	D/2020/271/PRG/SGG du 04/ Nov 20	CR BABILA	
Société ALJAN - GUINEE SARL	21/11/2023	807 000	0884327	A/2020/5260/MMG/SGG	CR BARO	
Société Penta GOLD FIELD COMPANY SAU	26/06/2023	260 463	0884338	A/2020/1048/MMG/SGG	CR BARO	
Société Sycamore mine SAU	26/06/2023	25 533	0884339	A/2020/312/PRG/SGG	CR BARO	
Total (1)		82 275 845,0396				

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme IIE 2023 "Il est exigé que les données IIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'Etat. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

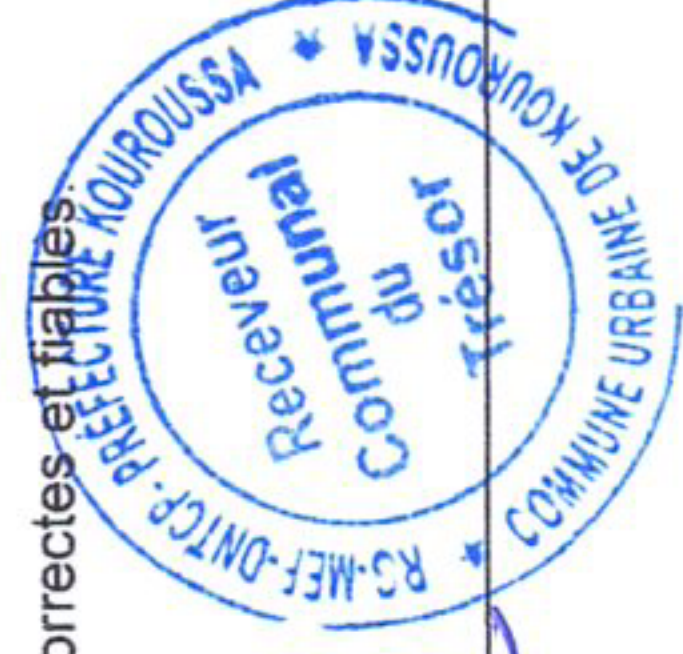
Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal: Mamadou Aissata CISSE

Position : Receveur Communal de la CU Kouroussa ; CR BARO ; CR BABILA

Signature et tampon



15/11/24

Période couverte : 1er janvier au 31 décembre 2023

Communes :/Préfecture de TOUGUÉ

Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N°s quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires
Société BLACK STONE MINING Groupe SARL	08/06/2023	7854850GNF	075167	A/2020/2059/MMG/SGG du 07 Juillet 2020	CR Konah
	08/06/2023	3243600GNF			CR Kollet
	08/06/2023	2385100GNF	0699081		CR Kouratongo
	08/06/2023	18277550GNF	0866293		CU Tougué
Total (1)		31761100GNF			

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal

Position : Receveur

Signature et tampon



BALDE AMALOU DURY

628344243

Dr. McG

DE 1992

Commune : Rural de KOUANKAN / Préfecture de MACENTA					
Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N° quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires
DAUMINE SARL	20/10/2023	2 795 000	4253411	D2020/266/RPG/SGG/du 02 Novembre 2020	KOUANKAN -MACENTA
Total (1)		2 795 000			

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2.Formulaire de déclaration.

Total (1)

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "Il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats et/ou des activités liées entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom
Nom du représentant légal

Marcel Mamy HABA

RECEIVED
COMMUNAL
TREASURY

DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier au 31 décembre 2023

Communes : CUI - Lola	Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N°s quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires
CUI - APPRO Sarl		22/03/2023	5.208.418	6491442	A2019/4259	CUI - Lola
SRCI Guinée		16/08/2023	41.209.519	6491455	D12019/291	CUI - Lola
ATSI Guinée		16/10/2023	413.390	6491467	A2019/3278	CUI - Lola
Total (1)			46.831.327			

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet "

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal

Position : Receveur

Signature et tampon

DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier au 31 décembre 2023

Communes : GR = Tanjakata /Préfecture de LOLA

Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N ^{os} quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires
Fruit Métal	23/03/2023	1.736.708	2089618	A1202012270	CR-Funkarata
Total (1)		1.736.708			

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal M. Jean Exsalbets LARSA

Position : Receveur C.R. Toukator

Signature et tampon



DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier au 31 décembre 2023

Communes : ...Graves!...../Préfecture de LOLA

[illegible]

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal

Position : Receveur C.B. / Guézo

Signature et tampon



DETAILED RECIPES FOR THE SURFACE TAX

Période couverte : 1er janvier au 31 décembre 2023

[illegible][illegible]

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal Nicolas Elissalatz HABA

Position : Receveur C.P. / Gama - Bantou

Signature et tampon



DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier au 31 décembre 2023

Communes : CH - NZOO /

Communes : CA - N 200 / / Préfecture de LOLA

Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N ^{os} quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires
GUT- APPRO Sarsl	22/03/2023	7.237.705	4668648	A2M91259	CR - N/700
Total (1)		7.237.705			

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables

Nom du représentant légal

Position : Receveur

Signature et tampon

Ce formulaire est destiné à toutes les entités

DETAI DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier au 31 décembre 2023

.../Préfecture de LOLA

[illegible]

5.44502

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal

Nom du représentant légal Xeno

Position : Releveur CR Bossou

Signature et tampon